



**FONDS COVID CALI**  
Commerçants, Artisans et TPE  
impactés par la crise sanitaire **COVID-19**

Bordeaux, le 11 mai 2020

## Fonds d'urgence CALI : Ouverture du site le 13 mai

Comme pour le Fonds Bordeaux Métropole, la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde et la Chambre d'Agriculture de la Gironde ont été missionnées par La CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais) pour la gestion et l'instruction des dossiers concernant le Fonds de soutien réservé uniquement aux entrepreneurs implantés sur les 45 communes de ce territoire. Ouverture du site ([www.fondscovidcali.fr](http://www.fondscovidcali.fr)) pour faire sa demande, le 13 mai prochain.

« L'enjeu est vital pour préserver et maintenir l'activité économique du territoire. Avec ce fonds, nous voulons donner de l'oxygène aux petites entreprises et aux indépendants prépondérants dans le tissu économique du Libournais » explique Philippe Buisson, Président de La Cali.

### Favoriser le rebond économique du territoire

Face à cette crise sanitaire devenue rapidement une crise économique, 40% des entreprises girondines déclarent un risque de cessation d'activité. La CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais) a voté un Fonds d'urgence pour les TPE (Très Petites Entreprises) du Libournais qui est complémentaire aux mesures de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Objectif, permettre aux acteurs économiques du territoire fragiles et peu armés de tenir et rebondir une fois le confinement levé.

### S'appuyer sur l'expertise consulaire

« Nous saluons les collectivités qui ont mis en place ces aides et qui font confiance aux chambres consulaires pour leur expertise comme l'a fait le Gouvernement » développent les Présidents des trois chambres consulaires, dont les services étaient en première ligne via leurs Cellules de crise.

Désignées dès le début comme porte d'entrée pour les entreprises, la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde et la Chambre d'Agriculture de la Gironde ont en effet été missionnées par La CALI (Communauté d'Agglomération du Libournais) pour assurer la gestion et l'instruction des demandes. Une aide qui, combinée aux autres aides de l'État, de la Région et du Département, permet aux entreprises d'embrayer un redémarrage de leur activité économique.

### Pour retrouver une stabilité financière

Ce Fonds d'un montant total d'un million d'euros s'adresse aux TPE (0 à 5 salariés) dont le siège social ou l'établissement est situé dans l'une des 45 communes du territoire Libournais et déclare avoir débuté son activité avant le 1er février 2020. L'aide financière d'urgence peut aller jusqu'à 1 000 euros. Il faudra également justifier d'une fermeture totale liée au confinement ou d'une perte de CA supérieure ou égale à 50 % (avril 2020 par rapport à avril 2019). Plus d'informations sur les différents critères sur [www.lacali.fr](http://www.lacali.fr)

### Une gestion quotidienne de dossiers sur la plateforme

Sur un plan pratique, les demandes seront déposées sur une plateforme spécialement créée ([www.fondscovidcali.fr](http://www.fondscovidcali.fr)). L'instruction et la gestion des dossiers sont quotidiennes.

Date limite de dépôt le 30 juin 2020.

### CONTACTS PRESSE

#### La CALI

Solène RIBLET [sriblet@lacali.fr](mailto:sriblet@lacali.fr) ☎ 05 57 55 33 07 - 07 62 16 03 44

#### CCI Bordeaux Gironde

Philippe GARCIA / Florence RICO-FAYAD [pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr) ☎ 06 20 63 53 83

#### Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Gironde

Ludovic GROULT [ludovic.groult@cm-bordeaux.fr](mailto:ludovic.groult@cm-bordeaux.fr) ☎ 06 81 31 67 73

#### Chambre d'Agriculture de la Gironde Elisabeth UMINSKI [elisabeth.uminski@na.chambagri.fr](mailto:elisabeth.uminski@na.chambagri.fr)